

G.O. Déchets Val-de-Ruz

Travail de projet dans le cadre de la formation de „Chef-fe de projet nature et environnement“, 2015-2016

Contexte

Suite à l'introduction de la taxe au sac en 2012, suivie par la fusion des 15 communes du Val-de-Ruz en 2013, la nouvelle commune souhaite optimiser la gestion de ses déchets. Une première étude technique et financière met en évidence 3 variantes : 1, 2 ou 3 déchetteries sur le territoire communal au lieu des 6 déchetteries actuelles.

Objectif

Fournir un rapport d'analyse des 3 variantes proposées pour la gestion des déchets communaux au moyen d'un outil d'évaluation selon les critères du développement durable. Lister les impacts positifs et négatifs pour chacune des variantes et le cas échéant, proposer des mesures d'optimisation.

Résultats

Les 3 variantes ont été déclinées en 10 variantes et sous-variantes, chacune consolidée avec un réseau d'écopoints spécifique. Celles-ci ont ensuite été analysées à l'aide d'une grille multicritères, tout comme la situation des installations actuelles (statu quo). De cette évaluation, il ressort en bref que le statu quo est défavorable par rapport aux 10 variantes envisagées.

Mandant

Commune de Val-de-Ruz, par Christian Hostettler, conseiller communal en charge du dicastère Travaux publics – eaux – environnement – forêts



En outre, les variantes à une déchetterie unique sont globalement plus positives sous l'angle du développement durable que les autres.

Conclusions

Parmi les variantes à une déchetterie unique, l'écopoint de Boudevilliers (qui deviendrait une déchetterie) et les déchetteries de Chézard-Saint-Martin et de Dombresson présentent le potentiel le plus intéressant pour les besoins de la commune.

Auteurs

Isabelle Coenen-Favre (cheffe de projet); Camie Fellay Arlettaz; Daniel Perret

Experts

Laurence Vuagniaux, Sanu SA (développement durable); Julien Lovey, Citec SA (mobilité); Tony Girardot, Strid SA (gestion de déchetterie)